

## CONCEPT ECHO 2010

**Afin de mettre en place une gestion innovante des flux de matières premières et d'énergie, dans le but d'accroître la performance environnementale des entreprises, tout en consolidant leur compétitivité économique, l'Antenne se doit de :**

### Généralités :

#### **1. Développer une réelle vision stratégique du développement économique**

- ⇒ Changer de paradigme : passer d'une stratégie attentiste à une stratégie proactive en intégrant les aspects de l'EI à la promotion économique
  - Favoriser une complémentarité entre les entrepreneurs et les pouvoirs publics
  - Anticiper les changements structurels de manière systématique
  - Utiliser l'EI comme une opportunité, une approche complémentaire aux outils existants
- ⇒ Développer une vision transversale interservices et intersectorielle (public-privé- académique ; artisanat-industrie-agriculture-habitat ; petites - grandes entreprises)
  - Concilier développement durable et rentabilité économique
- ⇒ Harmoniser et coordonner l'action du développement économique

#### **2. Accompagner / sensibiliser les acteurs économiques**

- ⇒ Sensibiliser et assurer le transfert de connaissances en se basant sur l'exemplarité :
  - Créer une dynamique positive autour d'acteurs moteurs, de porteurs de projet
  - Se baser sur les bonnes pratiques et outils existants
  - Communiquer, sensibiliser et former en matière d'EI
- ⇒ Mettre en place des instruments financiers qui permettent à l'EI de s'implanter dans le tissu économique

#### **3. Repenser le cadre légal**

- ⇒ Intégrer la notion d'EI dans les lois existantes ou futures

Pour concrétiser cette stratégie, l'Antenne doit considérer trois axes d'actions :

AXE	DOMAINE	STRATEGIE DE L'ANTENNE	MOYENS OPERATIONNELS A METTRE EN ŒUVRE PAR L'ANTENNE
1. Planification et la gestion des zones d'activité	<i>Stratégie de développement des ZA</i>	⇒ Participer à la mise en place d'une planification intégrée du territoire et de l'équipement des zones industrielles	Favoriser la planification des zones industrielles à l'échelle de la région, de l'agglomération : - en identifiant les grandes zones industrielles - en créant la concertation entre les partenaires publics et privés - en communiquant sur les avantages - en prenant en compte le projet R3 - en intégrant les éléments suivants: mobilité, déchets, énergie, compétitivité, équipement, prix du terrain, services et contexte (paysage, conditions de travail des employés)
	<i>Gestion des activités existantes</i>	⇒ Faciliter la mise en contact des partenaires d'une même zone ⇒ Inciter les entreprises à utiliser les méthodologies liées à l'EI ⇒ Collaborer avec l'entité responsable de la planification des zones d'activités	- en organisant des rencontres entre les entrepreneurs d'une même zone d'activité visant à mutualiser les services (entretien, sécurité, parking,...), à déceler les échanges de flux possibles - en répertoriant les bonnes pratiques, en informant sur les logiciels informatiques existants,... - afin de trouver et de rechercher de nouveaux partenaires pour mettre en place des synergies
	<i>Stratégie des transports</i>	⇒ Adopter une réflexion globale du transport des marchandises et des personnes dans la région sur le long terme, en intégrant le concept d'EI aux projets d'agglomération futurs ou en cours	- en favorisant la concertation avec les comités d'agglomération et les régions
2. Symbioses industrielles et gestion des ressources	<i>Symbiose industrielle</i>	⇒ Développer une systématique de détection ayant pour résultat des actions concrètes ⇒ Elaborer les critères permettant de définir la priorité des pistes à concrétiser	- jouer le rôle d'intermédiaire entre les partenaires - créer une plateforme d'échange répertoriant les bonnes pratiques ainsi que l'offre et la demande dans le domaine de l'EI - trouver les incitations financières qui permettent la mise en œuvre d'actions concrètes - passer de la phase « pilote » à la phase « réalisation »
	<i>Gestion des déchets</i>	⇒ Responsabiliser les entreprises sur la gestion de leurs déchets ○ Porter la réflexion en amont, sur les modes de production ○ Optimiser le tri des déchets (diminuer les charges, créer de nouvelles filières de sous-produits) ○ Sensibiliser/former les producteurs	- initier une collaboration avec le SPE dans le but d'informer les partenaires

<b>3. Performance énergétique</b>	<b>Stratégie énergétique</b>	⇒ Promouvoir l'utilisation d'outils énergétiques auprès des PME afin de diminuer leur facture	- collaborer avec les différentes instances spécialisées
	<b>Promotion et sensibilisation</b>	⇒ Sensibiliser les collaborateurs en systématisant les écogestes ⇒ Favoriser l'échange entre collectivités locales, industries et recherche	- mettre sur pied un séminaire énergie - faire connaître les outils existants proposés tant par la Confédération que par le Canton - utiliser les associations d'entrepreneurs comme vecteurs d'information